

Le gouvernement des colonies anglaises de la Nouvelle Angleterre était en partie entre les mains des ministres protestants qui se conformaient, dans leurs lois et édits, autant que possible aux dispositions de la loi mosaïque. Le Père Druillètes parle avec estime d'un de ces ministres qu'il rencontra à Boston et qui paraît avoir été un brave homme et un homme instruit, il se nommait M. Cotton.

Tout ministre ou laïc qui était convaincu ou même quelquefois soupçonné fortement de n'être pas de l'opinion religieuse de la majorité était ou maltraité ou chassé de l'établissement. C'est ainsi qu'en 1634 Rodger Williams, ministre à Salem, fut obligé de partir et alla d'abord dans la colonie de Plymouth, puis chez les sauvages où il fonda *Providence*, et jeta les bases de l'état du Rhode Island. Rodger Williams chassa lui-même à son tour Samuel Gorton pour cause d'hétérodoxie.

Les colons anglais eurent à soutenir en 1638 et 39 une guerre assez sérieuse, mais dans laquelle ils triomphèrent, avec les sauvages *Pequods*, commandés par le chef *Sassacus*: ces sauvages étaient peut-être les mêmes que ceux que les français nommaient *Sokokios*.

Une femme, Anna Hutchinson, qui paraît avoir fondé une secte connue sous le nom de *familistique*, fut encore vers cette époque chassée de Boston : elle alla donc d'abord dans le Rhode Island, puis chez les Hollandais dans l'Etat actuel de New-York, où sa famille fut cependant presque toute massacrée par les sauvages.

Les annales américaines de 1638 sont pleines des récits effrayants d'un tremblement de terre qui fut ressenti dans la Nouvelle-Angleterre pendant 20 jours à dater du 1er juin. Les maisons étaient ébranlées par les secousses qu'annonçait un bruit semblable à celui du tonnerre lointain ou au bruit du roulement des carrosses sur les pavés de Londres.

Les annales du Canada nous signalent aussi le même tremblement de terre ressenti à Québec le 11 juin ; mais qui, bien que très-fort, ne paraît pas avoir été comparable à celui de la Nouvelle-Angleterre en intensité, ni en fréquence.

On est surpris de voir la fréquence des voyages qui se faisaient entre Québec et le pays des Hurons, malgré les difficultés de l'éloignement et des moyens de transport. Chaque année il venait plusieurs fois des canots et non pas des canots isolés, mais des flotilles de 20, de 25 et même de 100 canots. C'est par le moyen de ces caravanes que les Missionnaires donnaient et recevaient des nouvelles et qu'ils se procuraient les choses nécessaires surtout pour la célébration des sacrements. Les Pères furent cependant quelquefois obligés de se servir pour les huiles de blé qu'ils avaient semé et pour le saint sacrifice de vin confectionné avec la vigne du pays.

En 1637, on établit une nouvelle mission chez les Hurons au village d'*Ossossané* qu'on appelait LaRochelle.

Il est curieux d'étudier les faits étonnans que racontent tous les voyageurs et qui ont trait au pouvoir surnaturel de jongleurs. Voici un de ces faits constatés chez les Hurons par le Père Pijard qui en fut témoin oculaire pendant qu'il faisait bâtir la chapelle d'*Ossossané*.—Un malade soumis à la médecine des suerries et des jongleries continuait à devenir de plus en plus mal et les jongleurs résolurent alors de faire ce qu'ils appelaient *brûler le malade*. Un brasier fut allumé et le malade couché dans la cabane des sortiléges. Les jongleurs prirent alors des charbons ardents dans leurs dents et les portèrent ainsi sur le malade ; comme cela ne paraissait pas réussir, les jongleurs firent rougir des cailloux de la grosseur d'un œuf de poule et, les prenant ainsi rouges à belles dents, allaienr les déposer sur le patient : ni le patient ni les jongleurs n'en ressentaient la moindre atteinte, bien que le Père ait constaté que les cailloux étaient bien véritablement rouges. Dans toutes ces pratiques des jongleurs, il y avait bien du charlatanisme ; mais il est certain qu'il se passait des choses qu'il est impossible d'exiquer naturellement.

Aux Hurons, les Pères étaient sans cesse menacés, et le P. Brebeuf s'attendait tellement à être tôt au tard massacré qu'il avait pris toutes ses précautions pour que les vases sacrés ne fussent pas profanés. La cause de cet esprit d'hostilité et de toutes ces menaces était l'apparition de la maladie de la Petite Vérole qui ravageait les villages sauvages. Il n'y avait pas jusqu'à une girouette placée sur la cabane des pères qui ne fût pour eux suspecte de répandre l'épidémie aux quatres vents. Les chefs avertissaient les Pères, et le Père Brebeuf qui assistait aux conseils des sauvages voyait assez clairement dans quel éminent danger ils se trouvaient. C'était une coutume constante chez les sauvages de donner le repas de la mort ; c'est-à-dire que celui qui s'attendait à mourir invitait un plus ou moins grand nombre de convives pour fêter sa mort. Le

Père Brebeuf donna son repas à la veille d'un Grand Conseil dans lequel les pères au nombre de 7 à 8 pensaient bien être condamnés à la mort. Cependant il n'y eut pas de décision de prise dans ce Conseil.

Au sortir de la Salle du Conseil, (c'était le soir, car les sauvages disent que la nuit porte conseil) un sauvage abattit sa hache sur la tête d'un autre sauvage qui était immédiatement voisin du Père Brebeuf et lui fendit la tête. Le Père crut qu'il ne devait la vie qu'à une méprise qui avait causé la mort du malheureux sauvage et il demanda au meurtrier si le coup lui était destiné :—“ Non, dit le sauvage, tu n'es pas sorcier toi, mais lui c'est un sorcier.”—C'est ainsi qu'on traitait chez les sauvages ceux qu'on soupçonnait adonnés à la pratique des maléfices et des sortiléges.

On fut bien inquiet à Québec pendant l'hiver de 1638 et au printemps on expédia un canot monté par de jeunes hurons du séminaire pour aller chercher des nouvelles des Pères. Tout était dans le même état, les menaces continuaient ; mais on ne s'était pas encore porté à des voies de fait.

(A continuer.)

EDUCATION.

COUNSEILS AUX INSTITUTEURS.

(Suite.)

X

INFUENCE DE L'INSTITUTEUR.—USAGE QU'IL EN DOIT FAIRE.

En général, les hommes dont vous élèverez les enfants et avec qui vous êtes destiné à vivre appartiennent aux classes laborieuses de la société. Vous serez considéré par eux tous à peu près comme étant à leur niveau : car ce que plusieurs d'entre eux peuvent avoir au-dessus de vous par la richesse, vous le regagnerez par la supériorité de vos connaissances ; et ce que vous pouvez avoir au-dessus des autres, à quelque titre que ce soit, se compense nécessairement par la dépendance où vous placez vos fonctions. Mêlé à presque toutes les affaires religieuses et civiles comme secrétaire du maire et acolyte du pasteur, vous serez pour les habitants de votre commune un lien qui les unira à ces trois grands pouvoirs, l'Etat, l'Eglise, la science.

Cette position vous assurera auprès d'eux un crédit considérable ; et, si vous savez à la fois éléver votre caractère à la hauteur de vos devoirs et le plier aux exigences de votre position, il vous sera facile d'obtenir leur bienveillance en même temps que leur estime ; ils vous accorderont, presque sans y songer, une confiance que souvent ils refusent à l'homme que sa position sociale ou sa haute instruction place au-dessus d'eux. Avec lui, ils se tiennent sur la réserve ; il leur semble même trop souvent que ses intérêts, s'ils ne sont pas hostiles aux leurs, en sont tout à fait distincts. Mais ils savent bien que leurs intérêts sont aussi les vôtres ; et la supériorité de vos lumières, qu'ils se plaignent à reconnaître, les dispose à se laisser diriger par vous.

Vos conseils, vos entretiens, vos exemples exerceront donc sur eux un véritable ascendant. Que cet ascendant ne vous énorgueille jamais, ayez même l'air de l'ignorer ; mais profitez-en pour aider au triomphe de toutes les sages idées, de tous les nobles sentiments.

Tâchez surtout de répandre le goût des bonnes lectures. Pourquoi, grâce à vos efforts, ne formerait-on pas, peu à peu, à l'aide de contributions volontaires, une bibliothèque dont les livres iraient tour à tour charmer dans chaque famille le loisir des jours de fête ? Tantôt le père lira tout haut lui-même ; tantôt il voudra qu'un de ses enfants, prenant le livre à son tour, fasse voir comment il a profité de vos leçons. Tous les membres de la famille écouteront avec une attention profonde. Tout en s'instruisant lui-même, le père jouira de leur admiration naïve, il se fera un plaisir de répondre à leurs questions empressées : les heures couleront, douces et rapides. Charmé de cet emploi des jours de lois,